



LA LETTRE D'INFORMATIONS 2.2021

Mai 2021

Contacts secrétariat :

4 Route de Saint Ambroix

30430 ST JEAN DE MARUEJOLS

06 31 36 95 96 (messagerie)

gdsa30@gmail.com

Site web : www.gdsa30.fr

Chère et cher collègue, apicultrice, apiculteur,

Notez bien que votre adhésion 2021 et votre demande de produits antivarroose à notre groupement sont bien enregistrées ; Pour toute demande complémentaire de produits, suite à une augmentation de votre cheptel, un courrier sur papier libre ou en utilisant un Bulletin d'Adhésion, doit nous être adressé avant le 31 Mai, accompagné du paiement et, si nécessaire, de votre **nouveau récépissé de déclaration** de rucher modifiée. En raison des circonstances compliquées, Varromed n'est plus disponible depuis le 15 Avril et ApiTraz uniquement dans la limite des stocks (renseignez-vous avant d'en commander).

Cette lettre est accompagnée d'annexes utiles, et notamment du Plan de distribution des produits anti-varroas précisant les règles et dates qui font « référence ».

Nous avons eu davantage de retours de mortalité hivernale cette année (voir l'encart à ce sujet sur le Guide varroa de la FNOSAD dans cette lettre), et ce serait intéressant de relancer l'enquête annuelle des pertes hivernales, mais à condition que suffisamment d'adhérents fassent l'effort de la renseigner.

La sortie hivernale pour nos abeilles a été plutôt bonne et jusqu'en début Avril tout se passait bien ... Mais depuis, les fortes gelées, les nuits fraîches à répétition, les journées ventées et sèches en arrivent à mettre en péril nos élevages dans certains secteurs gardois. Les colonies souffrent en basses Cévennes ... pourront-elles se refaire pour les récoltes du Châtaignier et les Lavandes ?

-La vie de notre Groupement depuis plus d'un an est fortement perturbée par la pandémie du Covid-19, les réunions de terrain et les diverses assemblées de travail ont été impossibles à organiser. Les AG du 13 Mars ont eu lieu malgré tout, en visio-conférence, mais n'ont pas rassemblés l'auditoire attendu.

Les administrateurs sortant se sont représentés et ont été réélus. L'équipe reste donc inchangée et le Conseil d'Administration n'a pas encore été convoqué.

Les Visites Sanitaires 2021 au titre du PSE, ont été listées, et devraient démarrer rapidement.

Si vous avez été contacté à l'automne dernier par l'un de nos TSA et que la visite n'a pu s'effectuer, il est impératif de reprendre rapidement contact avec ce dernier pour reprogrammer votre rencontre avant fin Juin.

Notre équipe de TSA s'est renforcée en début d'année avec trois nouveaux collègues qui ont obtenu la validation de leur formation, ce qui porte à treize le nombre de nos Techniciens Sanitaires.

Voici, en rappel, la liste des Techniciens susceptibles de vous contacter, ou qui restent à votre écoute pour vos éventuels soucis sanitaires et peuvent y apporter leurs conseils :

Didier Sénami ANATO, Gilbert DUMAS, Jean Paul DUTAUT, Jean Louis FABRE, Laurent GIBERT, William GUIRAUD, Frédéric LANDE, Hugues MARTEL, Jean Michel PERRONNEAU, Nicolas RAGOT, Marc SAUVAIRE, Roger Philippe WALLEZ, Maryse VAN PUymbrouck. Vous pouvez contacter notre secrétariat pour connaître le TSA le plus proche de votre secteur et obtenir ses coordonnées.

-Retour des lanières ApiVar usagées :

Je me permets d'insister encore sur notre « **Nouveauté** » en matière de récupération des lanières ApiVar usagées. En fait c'est plus qu'une simple procédure de récupération ...

-C'est l'opportunité d'un engagement dans une démarche responsable et écologique en matière de recyclage des produits de traitement anti-varroas.

-C'est une baisse indirecte du coût des traitements ApiVar (plus de 10%)

-C'est une reconnaissance de la fidélité de nos adhérents (avoir de réduction sur l'année suivante)

Je vous rappelle que le retour de vos lanières ApiVar usagées sera **associé à une réduction de 3€ sur leur prix d'achat.**

Le principe : Vous octroyer un avoir de 3€ par étui de 10 lanières usagées rapporté

(avoir déductible sur vos commandes ou adhésion de l'année suivante).

Les règles qui seront strictement appliquées: Les dix lanières seront rangées dans l'emballage d'origine, ou retenues par un élastique fin - Le total des retours sera au plus égal à la quantité achetée.

Vous pouvez rapporter ces étuis lors des réunions de Distribution, mais aussi les confier à votre TSA lors d'une Visite Sanitaire, ou encore demander un rendez-vous à notre secrétariat par mail ou texto.

-Effondrement des colonies en automne ou en période hivernale :

La FNOSAD qui va éditer un Guide Varroas nous a aimablement autorisé à en publier un extrait paru dans la LSA 301 pages 50-53 « Tous droits réservés FNOSAD-LSA ». Vous trouverez dans cet extrait en annexe les principaux signes cliniques observables dans une colonie atteinte et morte de Varroose.

-Lutte concertée contre la prolifération du Frelon Asiatique (FA):

Voici les chiffres définitifs sur la saison 2020 : **1417 FA piégés au printemps 2020** (arrêt au 20/06/2020), soit 750 captures de moins qu'en 2019, alors que 2020 a été plus favorable au développement du FA ; Il s'agit des captures connues, recensées par le réseau « piégeage de printemps ». Il est important que le réseau s'élargisse par un effort de communication des nombreux piégeurs. Les indicateurs recueillis seront d'autant plus pertinents.

580 Nids recensés sur la saison 2020 (du 1^{er} Avril 2020 au 31 Mars 2021) **dont 368 détruits** par notre réseau, sans avoir les retours des désinsectiseurs et des « urgences » pompiers, qui échappent encore à notre partenariat ; C'est bien en rapport avec les divers témoignages de fortes prédatations dans certains secteurs du Département.

Notre réseau progresse et s'étaye en 2021 :

-La mise en place de référents, plus nombreux couvrant des secteurs plus réduits (une dizaine de communes) pour les validations et recensements des alertes en partenariat avec le SDIS 30 et les collectivités, se poursuit.

-De nombreux partenariats communaux, ou intercommunaux sont actés pour les destructions de nids (avec éventuelle recherche locale de bénévoles et formation à l'utilisation de nos perches).

-Poursuite du testage d'éradication des nids secondaires à la vapeur (convention avec l'ONG POLLINIS pour expérimenter leur procédé en adaptant leurs générateurs sur nos perches).

Les adhérents désirant s'engager dans le réseau des référents peuvent nous contacter. La couverture de l'ensemble du territoire départemental est en cours de finalisation. C'est un travail d'information et de recrutement long car il est à l'échelon individuel. Un protocole opérationnel pour le référent est aussi en cours d'élaboration. En parallèle nous recherchons aussi des « Intervenants bénévoles de secteur » destructeurs de nids FA, à former à l'utilisation des perches et autres procédures, et qui seront en soutien des Référents FA.

-Rappel sur la Déclaration de Détention et d'Emplacement de rucher :

Elle est **obligatoire chaque année** entre le 1^{er} Septembre et le 31 Décembre. Elle est aussi indispensable pour adhérer au GDSA30 : Le récépissé doit donc être systématiquement transféré sur notre messagerie.

Le recensement des ruchers, leur implantation et le nombre des ruches détenues, restent confidentiels, mais sont indispensables pour le bon fonctionnement de notre Plan Sanitaire d'Elevage (PSE).

Déclaration en dehors de la période obligatoire : Une déclaration annule et remplace toujours la précédente. Elle peut être faite à **tout moment de l'année et après chaque changement notable de votre cheptel** (emplacements, nombre de colonies) ; Il faut bien avoir conscience qu'elle est votre justificatif de base auprès de votre assureur, elle se doit donc d'être à jour en permanence. Elle est aussi actuellement un des justificatifs indispensables pour les déplacements durant le couvre-feu Covid-19.

-Nos communications ... La plupart de nos échanges et informations se font maintenant par mél (Lettre d'Infos, Newsletter) et nous constatons assez fréquemment que ces envois en nombre échappent à leur destinataire. Nous vous alertons sur le fait que certaines messageries basculent souvent ces mails dans les boîtes « spams » ou « promotions ». Il faut donc penser à visiter régulièrement ces boîtes secondaires de messageries.